

Les fouilles de la chapelle Saint-Laurent et les origines de Saillon

François-Olivier DUBUIS et Pierre DUBUIS

La chapelle Saint-Laurent (fig. 3, 2 et fig. 4, a) a toujours été connue comme un vestige de l'ancienne église paroissiale de Saillon. Dans sa position éloignée du bourg médiéval, l'historien et l'archéologue voient tout naturellement le signe d'une très ancienne occupation religieuse du site. La découverte en 1945 de vestiges romains à proximité de la chapelle a fait supposer que le premier village de Saillon se trouvait à cet endroit¹.

Depuis de nombreuses années, et particulièrement depuis qu'il a fait l'inventaire du bourg, le Service cantonal des Monuments historiques et recherches archéologiques s'intéresse au problème². Nos fouilles (1974-1977) ont révélé une succession de sanctuaires depuis le haut moyen âge, sur un terrain déjà occupé à l'époque romaine³. L'exploitation de documents encore trop peu utilisés a permis, entre autres, de prouver l'existence d'un ancien village autour de Saint-Laurent et de situer ailleurs le Saillon primitif⁴.

¹ P. BOUFFARD, *Une villa romaine à Saillon (Valais)*, dans *La Suisse primitive*, t. X, Bâle, 1946, pp. 7-10. Voir aussi A. DONNET, *Saillon, bourg médiéval*, Neuchâtel, 1950, p. 6.

² *Bourg et château de Saillon. Un ensemble, témoin d'histoire et centre vivant d'une commune valaisanne*, 2 volumes, Sion, 1974 (polycopié, cité *Bourg et château*).

³ Nous remercions MM. R. Eggs, J.-C. Balet et N. Jungsten, qui ont collaboré à l'exécution des fouilles et des relevés; M. F. Lambiel a préparé les dessins publiés ici et M. A. Stalder s'est chargé des travaux de secrétariat. Les fouilles ont été prises en charge par le Département de l'Instruction publique; les autorités communales les ont facilitées. MM. W. Stöckli, G. Cassina, F. Clavien et F. Wiblé nous ont apporté leur aide sur certains points particuliers. MM. Perruchoud et Herovits ont sondé les enduits.

⁴ Nous remercions les responsables des archives dont nous avons consulté les fonds: MM. G. Ghika (Archives d'Etat du Valais, citées AEV), le chanoine J.-M. Theurillat (Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice, citées AASM), l'abbé P. Bussien (Archives de l'Evêché de Sion, citées AES), le chanoine A. Carlen (Archives du Chapitre de Sion, citées ACS). Nous avons en outre consulté certains registres des archives modernes de la commune de Saillon. Comme toujours, M. R. Roduit nous a mis au bénéfice de sa vaste expérience du terroir de Saillon.

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Les limites imposées à cet article nous interdisent d'entrer dans les détails de la description. Les plans, élévations et profils des Pl. I et II représentent tous les éléments nécessaires, avec un nombre suffisant de cotes d'altitude.

L'établissement romain (I^{er}-II^e siècle)

(Voir Pl. II, b-d, f ; fig. 1, a)

L'ensemble des murs découverts délimite partiellement cinq espaces qui se prolongent hors de la zone des fouilles, limitée par les circonstances à l'église et à ses environs immédiats. On sait que des murs romains ont été partiellement détruits lors de la plantation des vignes au nord-est et au sud-est de la chapelle (voir fig. 4, c et d).

Pourvues d'un sol de béton rose sur empierrement, les aires A et B attestent deux salles relativement soignées (des restes d'enduit blanc ont été constatés sur les parois du local B). En C, D et E, il n'y a pas de sol construit ; ces espaces peuvent être des locaux ruraux ou des lieux découverts (places ou jardins).

Épais de 0,60 à 0,70 m, les murs sont soigneusement construits, mais fondés peu profondément sur un terrain alluvial très consistant. Ce sont donc les restes d'une construction peu élevée.

La fonction de ces compartiments est difficile à identifier. L'absence de portes dans les murs découverts empêche de comprendre leurs relations. L'étude stratigraphique n'est d'aucun secours : dans les locaux A et B, tous les débris ont été enlevés intentionnellement à la fin de l'époque romaine ; dans les espaces C, D et E, le terrain, entièrement bouleversé par le cimetière médiéval, n'a livré que quelques morceaux de terre cuite.

Les maçonneries des murs et des sols ressemblent à celles des I^{er} et II^e siècles découvertes à Martigny. Les quelques tessons de céramique remontent à la seconde moitié du II^e siècle⁵. L'établissement romain de Saint-Laurent est donc pratiquement contemporain des vestiges découverts en 1945, au nord-ouest de la route (voir fig. 4, b)⁶.

Dans la zone explorée, les bâtiments romains ont été démolis et exploités en carrière : les murs sont arasés sensiblement à la même hauteur et les matériaux ont été récupérés. La brèche constatée dans le mur séparant les locaux A et B pourrait avoir servi à la circulation des charrettes (fig. 1, a).

⁵ Nous remercions M. F. Wiblé, directeur des fouilles de Martigny, qui a bien voulu examiner les maçonneries et la céramique.

⁶ P. BOUFFARD, *art. cit.* dans la note 1. Les tronçons de colonnes conservés à la chapelle Saint-Laurent proviennent de ces fouilles et ont été recueillis par M. R. Roduit.

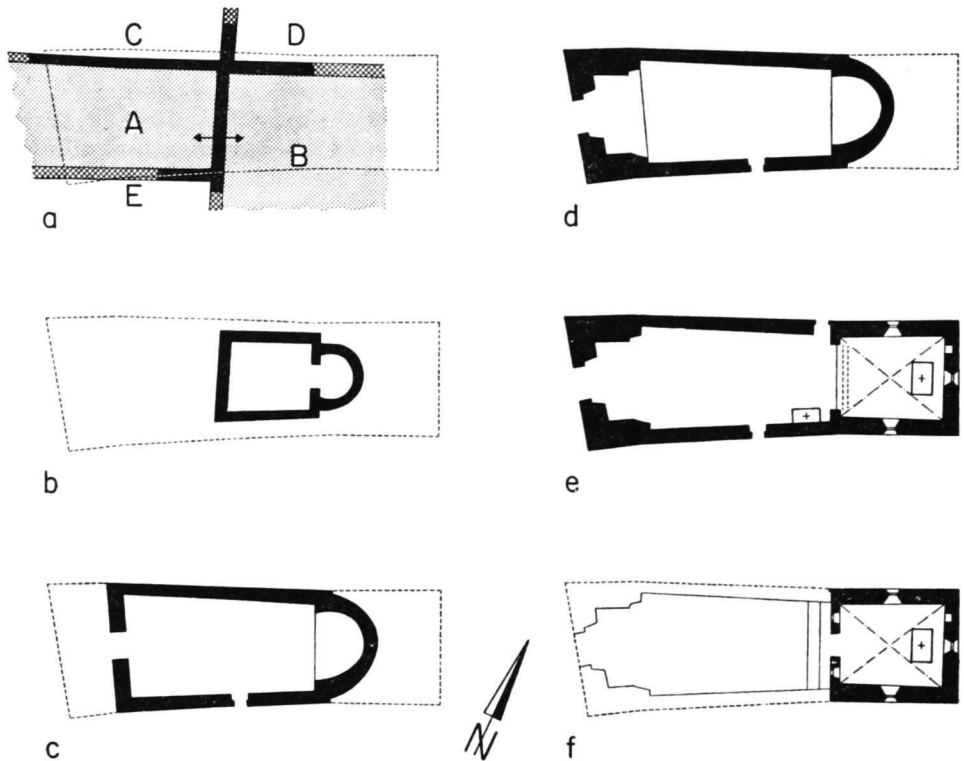


Fig. 1. — Les édifices successifs sur l'emplacement de la chapelle Saint-Laurent.
Echelle 1:400.

a) Etablissement romain, I^{er}-II^e siècle. — b) Première chapelle, V^e-VI^e siècle. —
c) Chapelle carolingienne, fin du VIII^e-IX^e siècle. — d) Eglise paroissiale, milieu
XI^e-milieu XII^e siècle. — e) Eglise agrandie, 1527-1533. — f) Chapelle, 1796-1822.

Dans les locaux A et B, le sol a été l'objet d'un nettoyage soigné, dont le but nous échappe. Nous pouvons seulement constater qu'il a été ensuite couvert de sable par une eau limoneuse provenant de la Salentze ⁷.

La date de la destruction reste inconnue. Il est en revanche certain que la couche de sable existait à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle, quand la première chapelle fut bâtie.

La suite de l'histoire locale montre qu'une partie du site est encore habitée jusqu'en plein moyen âge.

La première chapelle (fin du V^e - début du VI^e siècle) et ses transformations
(Voir Pl. II, b-d, f ; fig. 1, b)

La première chapelle a été bâtie en deux étapes : d'abord une construction de plan rectangulaire appuyée aux substructures romaines, puis une abside ajoutée à la paroi orientale, et sacrifiée ensuite au profit d'un édifice carolingien.

Du bâtiment rectangulaire initial, nous connaissons les murs nord-est et sud-est, épais de 0,50 m environ. Sur les deux autres côtés du rectangle, les maçonneries de ce chantier ont disparu, mais leur tracé peut être restitué aisément. Comme les murs propres de ce chantier s'arrêtent à l'alignement des murs romains (sans aucun prolongement au-delà de ceux-ci), on peut admettre que les parois nord-ouest et sud-ouest disparues étaient fondées sur les substructures romaines. L'implantation ultérieure de l'abside, dont l'axe correspond à celui du plan proposé, confirme la restitution.

L'examen des murs nord-est et sud-est nous renseigne sur le niveau du terrain de construction et sur celui du sol établi à l'intérieur. La partie inférieure des fondations, en petites pierres liées de peu de mortier, remplit une tranchée que l'on a creusée dans la couche de sable jusqu'au béton du sol romain. Au-dessus vient une semelle, un peu mieux construite, et qui, surtout au pied de la paroi nord-est, déborde sur la couche de sable. Ce détail indique le niveau du terrain de construction. Le sommet de la semelle est marqué par une retranche au-dessus de laquelle s'élève la paroi enduite ; on connaît ainsi le niveau du sol aménagé à l'intérieur de l'édifice et complètement détruit au XVIII^e siècle, comme tous les sols ultérieurs de la nef.

L'emplacement de l'entrée ne peut plus être situé ; seul le côté nord-est doit être exclu.

On construit ensuite une abside contre le mur oriental de l'édifice rectangulaire. Le tracé intérieur est en fer à cheval ; le mur, relativement mince (environ 0,50 m), rappelle par sa façon ceux de la première étape ; la qualité est à peine meilleure.

⁷ L'enlèvement de tous les débris, même inutilisables, indique le projet de réutiliser les infrastructures des locaux. Voulait-on leur faire supporter une construction de bois ? Nous n'en avons retrouvé aucune trace. Désirait-on disposer d'un bassin comme réserve d'irrigation ? Le dépôt de sable rend l'hypothèse plausible. Nous ne pouvons pas ici entrer dans les détails ; ils sont disponibles dans le rapport de fouille déposé dans nos archives (C 119/2010).

L'intérieur était enduit. Un empierrement lié et chapé au mortier constituait un sol descendant légèrement vers l'entrée. Le témoin conservé dans la partie nord de l'abside indique que la chape remontait en se confondant avec l'enduit du mur curviligne et du piédroit de l'arc triomphal. La largeur d'ouverture de cet arc ne peut plus être déterminée exactement⁸. Nous ignorons tout des superstructures de l'édifice ainsi terminé. La faiblesse des murs, même à l'abside, indique une médiocre élévation et une couverture de bois sans voûte.

Le plan de l'abside, nettement plus fermé que celui d'Ardon (fin VI^e - début VII^e siècle)⁹, paraît indiquer une construction du VI^e siècle ; la nature de la maçonnerie convient le mieux à la première moitié du siècle. Maladroite, la technique du constructeur de la nef fait penser plutôt à la deuxième moitié du V^e. Que les étapes de construction se soient succédé immédiatement ou en quelques années, nous pensons pouvoir attribuer l'ensemble au tournant du V^e au VI^e siècle, ou au plus tard à la première moitié du VI^e.

Les dimensions restreintes de l'édifice excluent l'hypothèse d'une chapelle destinée à la population d'un ou de plusieurs villages. Il s'agit plutôt d'un oratoire familial, probablement sans caractère funéraire¹⁰. Il atteste à sa manière la persistance de l'habitation dans une autre partie des bâtiments romains, plus ou moins réaménagés. Cette chapelle peut être comparée à d'autres, que nous avons trouvées à l'origine de plusieurs églises paroissiales du diocèse¹¹.

Nous n'avons constaté qu'une seule transformation architecturale : le sol primitif de l'abside, partiellement enlevé, est remplacé par un nouvel empierrement lié et chapé de mortier, à un niveau légèrement supérieur, mais toujours en pente douce.

A la fonction primitive de l'édifice s'en ajoute alors une autre, funéraire. Nous avons trouvé dans la nef deux séries successives de tombes¹². La première, caractérisée par des encadrements maçonnés, de plan trapé-

⁸ Les démolitions repérées pour l'établissement du sol carolingien, puis pour l'aménagement d'entrée du chœur gothique, ont arasé trop bas la maçonnerie primitive. Le côté oriental de la base des piédroits, bien attesté, est interrompu avant le retour qui aurait marqué le bord de l'ouverture. Il s'ensuit que toute indication relative à un éventuel chancel manque aussi.

⁹ F.-O. DUBUIS, *L'église Saint-Jean d'Ardon*, dans *Revue suisse d'Art et d'Archéologie*, t. 21, Bâle, 1961, p. 123, fig. 5.

¹⁰ Nous n'avons trouvé aucune trace de tombes antérieures au VII^e siècle. Voir plus bas.

¹¹ Voir F.-O. DUBUIS, *L'église paroissiale de Muraz*, dans *Revue Suisse d'Art et d'Archéologie*, t. 33, Bâle, 1976, pp. 185-210 ; pour Ardon, voir, du même, *art. cit.* à la note 9 ; la première chapelle de Bramois, encore inédite, paraît remonter au VI^e - VII^e siècle. — On notera qu'à Saillon, comme à Ardon et à Muraz, la première chapelle ne doit pas son orientation à un choix théorique, mais à la réutilisation ou à l'influence de substructures romaines. Cette orientation primitive déterminera celle de tous les sanctuaires successifs jusqu'à nos jours.

¹² En raison des réutilisations successives et surtout du bouleversement apporté dans le sous-sol de l'église au XVIII^e siècle, aucune de ces sépultures n'était dans son état original. Elles n'ont livré aucun objet permettant de faciliter leur datation.

zoidal, remonte au VII^e siècle¹³. La seconde, établie partiellement au détriment de la première, présente des encadrements de grandes dalles. L'un de ces coffres est équipé d'un « oreiller » fait d'une dalle horizontale flanquée de deux pierres verticales (tombe n° 7). Elles paraissent appartenir au VIII^e ou au IX^e siècle¹⁴.

Les sépultures des deux séries, toutes établies sur le béton romain, ont leur dalle de couverture au niveau du sol primitif de la nef. Celui-ci a très probablement été exhaussé, en même temps que celui de l'abside, au moment de l'installation des premières tombes.

L'utilisation de cette chapelle comme lieu de sépulture dès le VII^e siècle continue à attester la permanence de l'habitat. Les tombes étaient vraisemblablement celles des propriétaires d'un grand domaine. Le bouleversement ultérieur des terrains voisins ne permet pas de savoir s'il existait un petit cimetière autour de la chapelle. Nous ne connaissons que les traces d'une tombe maçonnée (n° 1) et d'une sépulture à dalles (n° 10).

La chapelle carolingienne (fin du VIII^e-IX^e siècle)

(Voir Pl. II, b-d, f ; fig. 1, c)

L'édifice du V^e-VI^e siècle est rasé et remplacé par une grande chapelle. Un peu augmentée, l'abside enveloppe les bases de la précédente. La longueur de la nef est doublée ; sa largeur est légèrement accrue vers le sud-est, de sorte que son axe ne correspond pas à celui de l'abside.

Le plan de la nef, sans annexes, est trapézoïdal ; le grand côté est à l'opposé de l'abside.

Les fondations prennent naissance sur le béton romain ou utilisent les substructures des murs antiques ; elles sont maçonnées contre terre. Les murs eux-mêmes, épais de quelque 0,70 m, sont appareillés en éléments moyens relativement bien assisés.

Les transformations du XVI^e siècle ont laissé subsister un témoin d'empierrement maçonné dans l'abside. Construit sur le sol et l'arase de l'édifice antérieur, il était sans doute chapé de mortier. Dans la nef, le niveau du sol, entièrement détruit par les travaux du XVIII^e siècle, peut être restitué grâce aux retranches sur fondation, à l'arase du mur romain transversal et à la limite inférieure de l'enduit. Il s'étendait plus bas que celui de l'abside, auquel une marche devait le relier.

Vraisemblablement située dans la façade occidentale, l'entrée principale n'a pas laissé de traces. En revanche, une petite porte subsiste dans le mur méridional ; elle n'a jamais eu de symétrie au nord¹⁵.

¹³ Les encadrements (tombes nos 6, 11, 12) nous sont parvenus très mutilés, mais leurs maçonneries sont toutes de même facture. La forme trapézoïdale est attestée pour les tombes nos 6 et 11.

¹⁴ Tombes nos 5, 6', 7, 8 et 9. L'une d'elles (n° 6') est installée dans les débris d'une sépulture maçonnée (n° 6). Le cadre de la tombe à dalles n° 5 empiète sur celui de la tombe maçonnée n° 11. La tombe n° 9 est une tombe d'enfant.

¹⁵ Cette porte est demeurée en fonction jusqu'à la démolition de la nef (1796-1822).

Les superstructures de l'édifice n'existent plus, mais les traces laissées par la couverture de la nef sur le chœur du XVI^e siècle permettent d'estimer approximativement l'élévation ancienne du bâtiment. La minceur des murs paraît exclure la présence de voûtes.

La première chapelle avait duré assez longtemps pour être pourvue de tombes encore au VII^e et au VIII^e siècle. Les maçonneries de la grande chapelle et le tracé intérieur de son abside conviennent à un chantier de la fin du VIII^e ou du IX^e siècle.

Le plan, très simple, sans les annexes qui font partie d'un équipement liturgique complet, nous semble indiquer que le nouvel édifice n'est pas une église paroissiale ; ses dimensions suffisent cependant au service occasionnel d'une population restreinte ¹⁶.

*La transformation de la chapelle en église paroissiale
(milieu du XI^e - milieu du XII^e siècle)*

(Voir Pl. II, b-d, f ; fig. 1, d)

La chapelle carolingienne est légèrement allongée vers le sud-ouest. La nouvelle construction présente des caractères techniques et architecturaux assez curieux.

Les façades latérales s'alignent approximativement sur celles de la nef. La façade occidentale, pourvue d'une large entrée, présente un biais trop accentué pour résulter d'une maladresse ¹⁷. A l'intérieur, l'épaisseur des murs (1,40 m en moyenne) crée un espace plus étroit que la nef, mais largement ouvert sur celle-ci.

Le maçon a utilisé des pierres de grandeur moyenne, relativement bien assisées, dans un mortier à petits graviers roulés. La fondation a été construite dans une tranchée ouverte jusqu'au béton romain. Les murs eux-mêmes ont été accrochés ponctuellement aux angles de l'ancienne façade carolingienne. Le caractère massif de l'exécution contraste étrangement avec l'absence totale de chaînage sous la porte d'entrée.

Le niveau des retranches sur fondation indique un sol légèrement plus élevé que celui de la nef carolingienne.

De nouvelles superstructures manquent. Le poids considérable donné aux fondations suggère un bâtiment élevé qui s'inscrit encore dans la tradition du Westwerk pré-roman.

Une date peut être proposée en fonction de la nature de la maçonnerie. L'appareil, le mortier, le caractère à la fois très lourd et très maladroit des fondations conviennent à la seconde partie du XI^e siècle ou à la première moitié du XII^e.

¹⁶ Nous avons trouvé sur les parois de la nef les restes d'un enduit de seconde main, marqué de joints au fer. Cet enduit n'est pourtant pas dans le vestibule ajouté au XI^e-XII^e siècle ; la transformation pourrait être antérieure à cette date.

¹⁷ Le constructeur pourrait avoir été influencé par le tracé d'un chemin ou par la présence d'un édifice très proche de l'église. L'existence d'un ancien village autour de l'église (voir plus bas) rend la chose vraisemblable.

Au niveau de l'entrée, l'annexe fonctionne comme un petit vestibule. L'importance donnée à l'élévation marque la volonté d'avoir un clocher, mais l'absence d'éléments de comparaison en Valais rend la restitution impossible. Toutefois, la construction d'un nouvel élément capable d'abriter des cloches nous paraît indiquer le moment où Saillon a été élevé au rang de centre paroissial. Nous ignorons si le vocable de Saint-Laurent a été choisi à cette époque ou s'il était déjà attaché à la première chapelle¹⁸.

*La construction d'un nouveau chœur (1527-1533)
et les travaux à l'église jusqu'au XVIII^e siècle*
(Voir Pl. I, a-d ; Pl. II, a-d, f ; fig. 1, e ; fig. 2)

Demeurée en fonction durant tout le moyen âge, l'abside carolingienne est remplacée par un nouveau sanctuaire. Celui-ci constitue la structure principale de la chapelle actuelle. Le plan est un rectangle allongé dans le sens de l'église. Les fondations naissent plus haut que le béton romain ; les murs sont un peu plus épais que ceux de la nef (0,95 m).

Le bas des façades présente un glacis peu prononcé. Les angles du chevet sont appareillés en beau calcaire taillé, presque jusqu'à la hauteur des fenêtres. Le même matériau apparaît dans le piédroit oriental d'une petite porte aménagée à la jointure du nouveau chœur et de l'ancienne nef. Au-dessus du calcaire, les angles du chevet sont construits en tuf. Au-dessus des murs gouttereaux de la nef, ultérieurement arrachés, les angles occidentaux sont aussi en tuf. On a utilisé le même matériau pour l'encadrement des fenêtres, simple ébrasement à arc légèrement brisé, sans modénature. Selon les habitudes du temps, le toit du chœur était probablement construit entre deux pignons.

L'entrée du chœur, construite légèrement en biais par rapport à celle de l'abside carolingienne, est actuellement noyée dans la façade occidentale de la chapelle. L'encadrement de tuf, allégé de deux chanfreins (fig. 2, h et k), se termine en arc à peine brisé et repose sur une base de simple maçonnerie.

Au-dessus de l'arc triomphal, le retrait de la maçonnerie indique le niveau du plafond de la nef, à la hauteur du sommet des gouttereaux arrachés.

A l'intérieur, certains éléments originaux manquent aujourd'hui ou n'ont laissé que de faibles traces : autel, sol, enduits et vitrage des fenêtres.

Le volume était éclairé par une fenêtre dans chaque paroi ; l'embrasement est en plein-cintre. La voûte sur croisées d'ogives (avec formerets) naît sur

¹⁸ Le vocable est attesté dès 1349 (J. GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Valais*, dans *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 1^{re} série, t. XXIX-XXXIII et XXXVII-XXXIX, Lausanne, 1875-1884 et 1893-1898 ; vol. 4, n° 1958. — Cité GREMAUD, *Documents*). On sait que le choix de saint Laurent comme patron de sanctuaires est fréquent, surtout aux Ve-VIII^e siècles, puis de nouveau depuis la seconde moitié du X^e (voir I. MÜLLER, *Zur Entstehung der Pfarreien im Wallis*, dans *Vallesia*, t. XXII, Sion, 1967, p. 52) ; dans le cas de Saillon, I. Müller penche (sans donner de preuves) pour la période la plus récente.

des culs-de-lampe polygonaux très simples (fig. 2, d-g). Les nervures présentent deux gorges peu profondes (fig. 2, a et b). Le décor primitif de la clé de voûte nous est inconnu¹⁹. Deux niches existent dans les murs ; celle du sud-est, une crédence, possède un encadrement de tuf orné d'une simple gorge avec accolade au linteau (fig. 2, l et m) ; l'autre, étroite et haute, se trouve au chevet, du côté de l'Évangile : il s'agit du tabernacle ; son encadrement de tuf est muni dès l'origine d'une feuillure destinée à recevoir un vantail (fig. 2, n).

La démolition de l'autel du XIX^e siècle nous a permis de retrouver en partie la base de celui du XVI^e. La face orientale, longue de 1,76 m, se trouve à environ 0,60 m devant la paroi du chevet. L'autel du XVI^e siècle peut être en partie restitué grâce à ses débris récupérés dans la construction du XIX^e : il s'agissait d'un autel-coffre en maçonnerie enduite (la peinture des faces visibles — éléments rouges, verts, noirs et ocrassés — vient d'une transformation du XIX^e siècle).

Le sol original n'est plus attesté que par un empièchement maçonné et chapé de mortier entre la base de l'autel et le chevet²⁰.

Une partie du dispositif d'entrée peut être observée sous l'arc triomphal. On voit encore l'extrémité orientale du sol en mortier rose de la nef : il aboutissait à une haute marche de même mortier qui a pour noyau un morceau du sol de l'abside carolingienne. Pour atteindre le niveau minimum nécessaire sur l'arase de celle-ci, il fallait une autre marche. A partir de celle-ci, le sol montait en pente douce jusqu'au chevet.

La pauvreté de la marche conservée contraste avec le soin apporté à tout le reste de la construction. Le projet initial semble n'avoir pas été entièrement exécuté. Quelques indices en subsistent : le niveau choisi pour le seuil de la nouvelle porte latérale, ainsi que la hauteur à laquelle naît l'encadrement de tuf de l'arc triomphal (Pl. I, d). On entendait probablement rebâtir aussi la nef et en exhausser considérablement le sol. Mais le manque d'argent aura contraint à conserver l'ancienne construction et à raccorder maladroitement son niveau trop bas avec celui du nouveau chœur.

Le chantier peut être daté grâce à une quittance du 20 septembre 1527 : pour son travail au chœur de Saint-Laurent, le maître-maçon (*lathomus*) Jacques Perrin a reçu des syndics de Saillon 100 florins petit-poids de Savoie,

¹⁹ Vers 1795-1796, A.-J. de Rivaz signale à la voûte du chœur une armoirie portant « deux bouquetins dressés l'un contre l'autre, tenant de leurs pattes de devant un calice, avec cette légende en lettres gothiques : „R. D. Jacobus Liodi, curatus Sallionis” » (A.-J. DE RIVAZ, *Opera historica*, t. VII, p. 557. — Ms. aux AEV, fonds de Rivaz, Rz 7. — Cité DE RIVAZ, *Opera*, VII). Ces armoiries sont celles des Cheseaux (*Armorial valaisan*, Zurich, 1946, p. 60) ; elles pourraient avoir été apposées là par Barthélemy Cheseaux (*Casalis*), curé de Saillon cité en 1589 et en 1596 (DE RIVAZ, *Opera*, VII, p. 559), et constituer l'attestation la plus ancienne du blason. En revanche, l'inscription paraît être un vestige du décor primitif. Faut-il identifier, comme de Rivaz (*Opera*, VII, p. 559), ce curé avec le chanoine de Sion *Jacobus Ysiodi*, dont la nomination comme curé fut refusée par les paroissiens de Leytron en 1523 ? J.-E. Tamini (*Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice, 1940, p. 223) le mentionne comme curé de Saillon en 1527 (sans donner de source...). Vers 1864-1867, Wick ne voit plus l'inscription, mais dessine encore les armoiries (AEV, AV L 529, p. 135). Actuellement, cette clé de voûte porte un blason en stuc peint en 1888-1890 (voir plus bas, note 35).

²⁰ Les autres éléments ont été remplacés en 1888 (voir plus bas).

un muid de vin, un muid de froment et un muid de seigle. Le millésime de 1527 se lit encore, gravé sur un bloc de calcaire taillé provenant de la porte latérale du nord (fig. 2, c)²¹. Le nouveau chœur a été consacré le 6 août 1533 par l'évêque Adrien I^{er} de Riedmatten²².

L'église Saint-Laurent a été l'objet de nouveaux travaux dans la seconde moitié du XVII^e siècle. En 1677, le maître-autel reçoit, grâce à une largesse de feu Antoine Collomb, curé de Saillon, un nouveau retable²³. La cloche actuelle de Saint-Laurent porte la date de 1682 ; elle pourrait avoir été fondue pour l'église²⁴.

C'est vraisemblablement vers 1740, à l'époque où la nouvelle église du bourg entre en service, que l'on bouleverse le sous-sol de la nef. La plupart des tombes sont vidées, puis le sol est rétabli au moyen d'un dallage grossier et mal nivelé (voir Pl. II, a)²⁵.

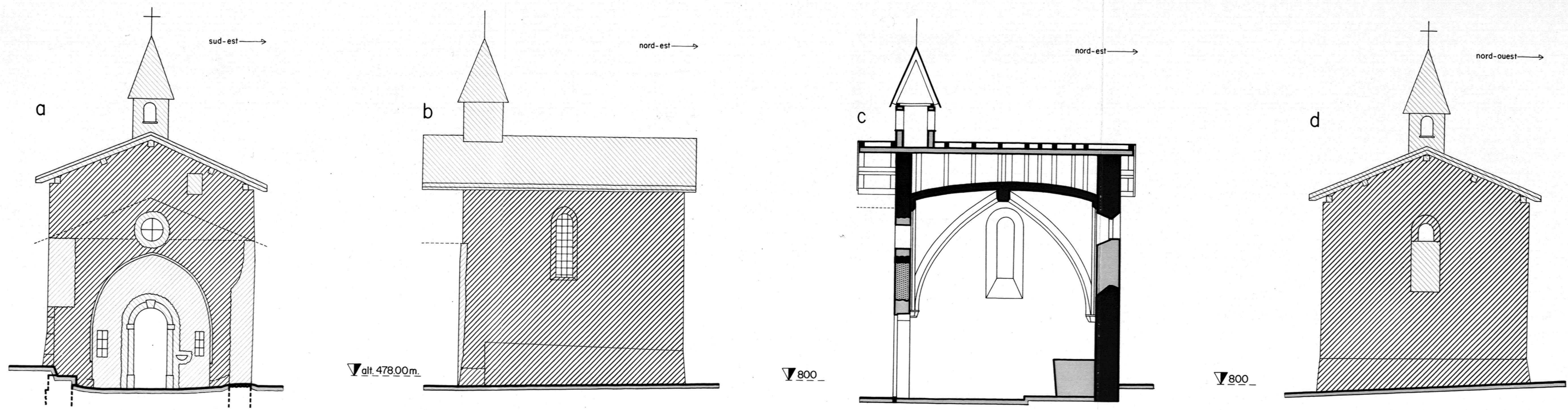
²¹ AEV, Saillon, H 11. Ce maître est-il identique à Jacques Perrier, qui travaille dans le Chablais à la même époque ; voir M. GRANDJEAN, *Villeneuve*, Bâle, 1972, p. 7. (*Guides de monuments suisses* publiés par la Société d'histoire de l'art en Suisse.) Au XVI^e siècle, l'utilisation de calcaire taillé rappelle les habitudes chablaisiennes plutôt que celles du Valais central. — La pierre datée de 1527 a été vue par A.-J. de Rivaz (*Opera*, VII, p. 557) « à la petite porte du nord ».

²² Acte de consécration de très petit format, conservé à la sacristie de l'église paroissiale de Saillon, dans un petit reliquaire (monstrance) contenant aussi un fragment d'os. La consécration faite à cette date en l'honneur de saint Laurent et de sainte Catherine ne peut s'entendre que de notre église (la chapelle du bourg avait été consacrée en 1479 ; voir plus bas). Le parchemin et la relique ont évidemment été recueillis lors de la démolition de l'autel en 1888-1890. Noter qu'en 1606 (acte de visite épiscopale, AEV, Archives de la bourgeoisie de Sion, tir. 92, n° 94), seul le vocable de Sainte-Catherine est évoqué.

²³ Encore conservé en 1795-1796, le retable portait l'inscription *Hoc opus cura et studio R. D. Joannis Pepini, curati Sallionis, et H. Joannis Antonii Romanod, erectum est sumptibus R. D. Antonii Columb, quondam curati Sallionis anno 1677* (DE RIVAZ, *Opera*, pp. 557-558). Collomb est mentionné comme curé de Saillon de 1646 à 1656 (*ibidem*, p. 559). — La porte actuelle de l'ancien tabernacle mural peut remonter à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle, de même que la peinture grise dont les traces subsistent sur l'arc triomphal.

²⁴ Cette cloche a été fondue à Vevey par Jean Richenet, sous les auspices de Jean-Antoine Romanod, syndic, et de Pierre Gilliard, curé de Saillon. Elle a été placée ou remplacée à Saint-Laurent en 1888 (voir plus bas).

²⁵ Sont certains : l'excavation du terrain presque jusqu'au niveau du béton romain ; la désaffectation des tombes ; le comblement terminé par le rétablissement du sol sous la forme d'un dallage sommaire, sans mortier, posé sur une petite couche de tout-venant. Ce dallage n'est surchargé que de l'humus qui a envahi les ruines de l'église. Dans la partie occidentale de la nef, toutes les tombes, sans doute en pleine terre, mais entamant parfois le mur romain transversal (nos 2 et 3), ont été enlevées. Dans la partie orientale, les encadrements de maçonnerie ou de dalles ont partiellement subsisté (tombes nos 5 à 9, et 11 à 12), presque tous vidés de leur contenu. L'intention d'évacuer du sous-sol de la nef tous les ossements est manifeste. Quelques constats permettent de dater ce travail. La suppression du sol gothique depuis l'entrée du chœur constitue un *terminus post quem* ; la conservation, malgré le bouleversement, de la base de l'autel latéral (dédié à saint Antoine en 1606 ; voir l'acte de visite pastorale cité à la note 22), ainsi que l'établissement d'un dallage à la fin des travaux, indiquent que la nef demeurait en service. La démolition de cette dernière fournit le *terminus ante quem*. La désaffectation des tombes a eu lieu, le plus vraisemblablement, au moment où la nouvelle église paroissiale du bourg prend la succession de Saint-Laurent (en 1740, voir plus bas). Le choix de cette date pourrait être confirmé par le fait que deux tombes, sans doute relativement fraîches (n° 4 et ensevelissement tardif dans n° 5), ont été épargnées, et que le dallage très sommaire convient à une église désormais moins souvent utilisée.



Légende (pl. I-II)

	I-II ^e s.	V-VI ^e s.	VII ^e s.	VIII-IX ^e s.	XI-XII ^e s.	1527-33	v. 1740	1796-1822	1888-90	Restitué			
coupe													
vue													
sol													

Niveaux		
abrégiation: 756 = alt. 477.56 m.		
● arase	} du mur	
○ retranche		
△ naissance		
× sol		

Tombes	
○ intacte	
○ corps ultérieur	
○ plus de corps	

Trames	
	murs après 1500
	murs romains

Pl. I. — La chapelle Saint-Laurent : état en 1973. Echelle 1:100.
 a) façade sud-ouest ; b) façade sud-est ; c) profil longitudinal ; d) façade nord-est.

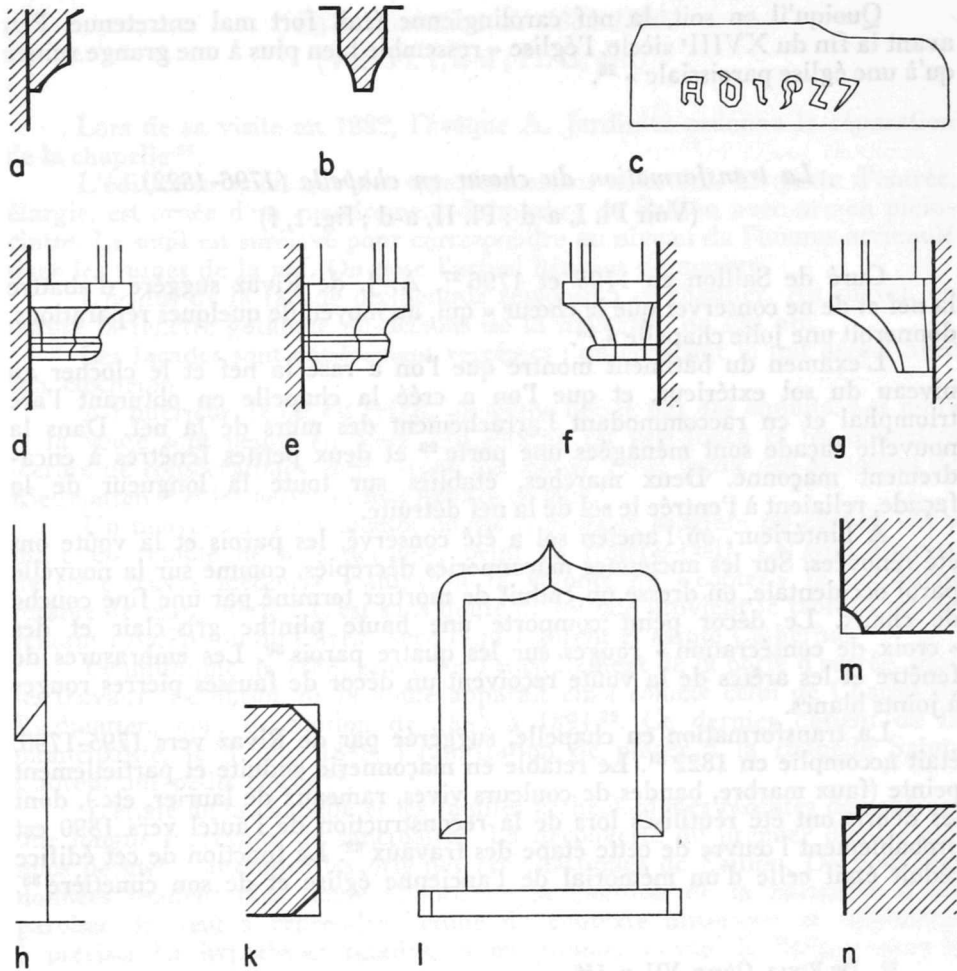


Fig. 2. — Détails d'architecture. Echelle 1:20.

Voûte du sanctuaire : a) formeret ; b) ogive ; d-g) culs-de-lampe. — Arc triomphal : h) élévation ; k) profil. — Crédence : l) vue ; m) profil de l'encadrement. — Tabernacle : n) profil de l'encadrement. — c) linteau de l'ancienne porte nord, daté 1527.

Quoiqu'il en soit, la nef carolingienne était fort mal entretenue. Peu avant la fin du XVIII^e siècle, l'église « ressemble bien plus à une grange ruinée qu'à une église paroissiale »²⁶.

La transformation du chœur en chapelle (1796-1822)

(Voir Pl. I, a-d ; Pl. II, a-d ; fig. 1, f)

Curé de Saillon en 1795 et 1796²⁷, A.-J. de Rivaz suggère d'abattre la nef et de ne conserver que le chœur « qui, au moyen de quelques réparations, donneroit une jolie chapelle »²⁸.

L'examen du bâtiment montre que l'on a rasé la nef et le clocher au niveau du sol extérieur, et que l'on a créé la chapelle en obturant l'arc triomphal et en raccommoquant l'arrachement des murs de la nef. Dans la nouvelle façade sont ménagées une porte²⁹ et deux petites fenêtres à encadrement maçonné. Deux marches, établies sur toute la longueur de la façade, reliaient à l'entrée le sol de la nef détruite.

À l'intérieur, où l'ancien sol a été conservé, les parois et la voûte ont été rénovées. Sur les anciennes maçonneries décrépies, comme sur la nouvelle paroi occidentale, on dresse un enduit de mortier terminé par une fine couche de chaux. Le décor peint comporte une haute plinthe gris-clair et des « croix de consécration » rouges sur les quatre parois³⁰. Les embrasures de fenêtre et les arêtes de la voûte reçoivent un décor de fausses pierres rouges à joints blancs.

La transformation en chapelle, suggérée par de Rivaz vers 1795-1796, était accomplie en 1822³¹. Le retable en maçonnerie enduite et partiellement peinte (faux marbre, bandes de couleurs vives, rameaux de laurier, etc.), dont les débris ont été réutilisés lors de la reconstruction de l'autel vers 1890 est probablement l'œuvre de cette étape des travaux³². La fonction de cet édifice réduit était celle d'un mémorial de l'ancienne église et de son cimetière³³.

²⁶ DE RIVAZ, *Opera*, VII, p. 556.

²⁷ DE RIVAZ, *Opera*, VII, p. 560.

²⁸ DE RIVAZ, *Opera*, VII, p. 557.

²⁹ Au-dessus de cette porte, dont il ne subsiste que le seuil, Wick a vu en 1864-1867 la pierre datée de 1527, évidemment récupérée lors de la démolition de la nef (voir plus haut, notes 19 et 21).

³⁰ Dans une simple chapelle, elles ne font que rappeler la dignité de l'ancienne église paroissiale consacrée. — Les quatre Évangélistes qui entourent la clé de voûte pourraient avoir été peints sur ce chantier et partiellement retouchés en 1888-1890.

³¹ L'enduit posé lors de la transformation en chapelle porte encore, sous le badigeon de 1888, un certain nombre de dessins et d'inscriptions laissées par des visiteurs ; l'un d'eux, un certain Raymond, de Saillon, a inscrit son nom le 15 août 1822 (près de la fenêtre du sud).

³² Le tableau qui ornait l'autel de 1888-1890 pourrait provenir de ce retable : M. G. Cassina rapproche cette peinture de celles des artistes populaires du premier tiers du XIX^e siècle.

³³ On mentionne dans le procès-verbal de la visite pastorale de 1822 (AES, tiroir 186, n° 112) une messe fondée à célébrer chaque Jeudi saint, avec deux *Libera me* chantés sur le cimetière de l'ancienne église.

La restauration de 1888-1890

(Voir Pl. I, a-d ; Pl. II, a-d)

Lors de sa visite en 1882, l'évêque A. Jardinier ordonne la réparation de la chapelle ³⁴.

L'édifice ne subit que des transformations mineures. La porte d'entrée, élargie, est ornée d'un encadrement de marbre de Saillon avec arc en plein-cintre. Le seuil est surélevé pour correspondre au niveau de l'humus accumulé dans les ruines de la nef. On pose l'actuel bénitier de marbre.

L'*oculus* de la façade occidentale remonte à ce chantier. Au chevet, on obture la fenêtre gothique au-dessous de la naissance de son arc.

Les façades sont entièrement recrépies ; on construit le toit actuel avec son clocheton.

A l'intérieur, le sol est refait, de même que le bas des enduits. Les murs et la voûte sont peints en blanc ; la plinthe est gris-foncé et les nouvelles « croix de consécration » sont bleues. La clé de voûte reçoit des armoiries de Riedmatten ³⁵ et les nervures sont peintes en ocre.

Un nouvel autel est bientôt adossé à la paroi repeinte du chevet. On y place un retable de bois découpé, peint en trompe-l'œil. Le goût Empire de cette œuvre médiocre trahirait-il la volonté de « copier » le précédent retable de maçonnerie ? C'est sans doute de lui que provient le tableau représentant l'Ascension du Christ, avec saint Laurent et sainte Catherine.

Le millésime de 1888, gravé sur l'encadrement de la porte d'entrée, date les travaux. Le blason de la voûte apparaît ainsi comme celui de Charles de Riedmatten, curé de Saillon de 1885 à 1894 ³⁶. Ce dernier obtient de la municipalité, le 3 juin 1888, l'autorisation de placer à la chapelle Saint-Laurent une petite cloche ³⁷.

L'étude de la chapelle et les fouilles archéologiques récentes démontrent une longue succession de sanctuaires. La découverte du premier d'entre eux nous permet d'atteindre les origines ecclésiastiques de Saillon. De nouvelles données rendent plus facile l'abord de la question de la naissance d'une paroisse, incitent à reprendre l'étude du contexte historique et conduisent à préciser les hypothèses relatives à un premier noyau de Saillon dans le haut moyen âge.

³⁴ AES, tir. 186, n° 115 (*Sacellum prope pagum reparatur*).

³⁵ Le décor de stuc porte en chef trois étoiles à cinq rais ; seules les deux latérales sont dorées (celle du centre n'a pas été peinte) ; le champ est blanc et le trèfle grenat (avec tige verte) ; les trois coupeaux manquent. Le contexte historique (voir plus bas) montre qu'il s'agit malgré tout d'un blason de Riedmatten.

³⁶ J.-E. TAMINI, *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice, 1940, p. 224.

³⁷ Archives de la commune de Saillon (au bureau communal), registre de délibération du Conseil municipal, non coté (à la date). Le curé doit donner une cloche pour la Maison de Commune : cela semble indiquer que la cloche de 1682 se trouvait là. Avait-elle été récupérée par la commune lors de la démolition du clocher de Saint-Laurent ou lors de la désaffectation de la chapelle du bourg ?

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Selon le chanoine Anne-Joseph de Rivaz, l'église Saint-Laurent serait la mère de toutes les paroisses du « mandement » de Saillon (Fully, Riddes, Isérables et Leytron)³⁸. Une telle tradition sous-entend une paroisse et une église très anciennes.

Le premier desservant de Saillon apparaît en 1259, qualifié de *capellanus*³⁹ ; dès 1272, on le nomme *curatus*⁴⁰. L'église est mentionnée à partir de 1275⁴¹.

Les fouilles montrent que Saint-Laurent n'est devenue paroissiale que tardivement, à la fin du XI^e siècle ou dans la première moitié du XII^e probablement.

La fausseté de la tradition est donc manifeste, mais de nombreuses questions se posent.

Notes d'histoire paroissiale

La situation relativement isolée de l'église Saint-Laurent pourrait paraître curieuse. Elle s'explique maintenant : le sanctuaire n'a pas été bâti à l'occasion de l'érection paroissiale de Saillon. Il trouve son origine dans une chapelle carolingienne, elle-même héritière d'un petit oratoire du V^e-VI^e siècle construit dans le périmètre d'une ancienne *villa* romaine.

Cette chapelle a été utilisée à partir du VII^e siècle pour y installer des sépultures, celles peut-être des propriétaires d'un grand domaine local. A la fin du VIII^e siècle ou dans le courant du IX^e, l'édifice est remplacé par un autre, plus grand, qui paraît bien être une chapelle à l'usage de la population.

Ce nouveau sanctuaire, qui n'est manifestement pas encore paroissial, devait être desservi par une église voisine. On peut exclure Saint-Symphorien de Fully (dès 1276)⁴², dont le vocable indique la très probable ancienneté⁴³, mais qui est éloignée de Saillon, au-delà des marais de la Sarvaz. On peut éliminer aussi Saint-Maurice de Saxon (dès 1152-1153⁴⁴), dont les fouilles

³⁸ DE RIVAZ, *Opera*, VII, p. 556 : *La tradition porte qu'elle étoit l'Eglise paroissiale commune à tous les habitans du Mandament de Saillon, savoir de Fully, de Riddes, d'Isérabloz, de Leytron et de Saillon-même. On m'a assuré que la preuve diplomatique en existoit aux Archives Episcopales avant l'incendie qui consuma le Château de la Majorie en 1788 (...). Ce fait est rendu croyable par la construction même de cette Eglise dans la campagne hors des murs du Bourg.*

³⁹ AASM, *Minutarium maius* (cité MM), n° 122. Il s'agit très vraisemblablement déjà d'un curé.

⁴⁰ AASM, MM, n°s 30 et 31.

⁴¹ AASM, MM, n° 110.

⁴² GREMAUD, *Documents*, vol. 2, n° 847.

⁴³ I. MÜLLER, *art. cit.* p. 50.

⁴⁴ GREMAUD, *Documents*, vol. 1, n° 136.

montrent qu'elle n'est pas paroissiale avant Saillon⁴⁵. Le fait que Saint-Laurent de Riddes (dès 1152-1153⁴⁶) ait le même vocable que Saillon rend peu vraisemblable que l'une ait été détachée de l'autre. Reste Saint-Martin de Leytron (dès 1264⁴⁷), dont le vocable atteste un sanctuaire ancien, et qui n'est qu'à une demi-heure de marche de Saillon. Telle est pour nous l'hypothèse la plus vraisemblable⁴⁸.

A la fin du XI^e siècle ou dans la première moitié du XII^e, la chapelle est transformée en fonction d'un rôle paroissial. C'est l'époque où l'on constate l'existence d'une seigneurie de Saillon, pourvue d'un château sur la colline (fig. 3, a)⁴⁹. Nous ignorons si l'initiative de l'érection paroissiale vient des seigneurs de Saillon ou de l'évêché ; on peut seulement constater que la paroisse relève de la mense épiscopale dès le milieu du XV^e siècle au moins⁵⁰.

Les paroisses voisines de Leytron, Riddes et Fully délimitent le territoire de la nouvelle circonscription. Il n'a pas changé jusqu'à nos jours.

Notes de géographie humaine

Les paroissiens se répartissent dans une localité principale et dans plusieurs hameaux. Il semble que, avant que le bourg (fig. 3, c) ne devienne l'agglomération principale, ce rôle ait appartenu un certain temps à un village situé sur la rive gauche de la Salentze, dans la partie supérieure du cône d'alluvions. Mentionné par les documents dès la seconde moitié du XIV^e siècle sous le nom d'« ancien village de Saillon » (*villa antiqua Sallionis* ; fig. 3, l et fig. 4, l), il est, à cette époque déjà, complètement abandonné : cette expression n'est plus qu'un toponyme⁵¹. Il n'en reste pas moins qu'elle évoque

⁴⁵ Les fouilles pratiquées par notre Service et encore inédites ne permettent de faire remonter le premier sanctuaire que vers le XI^e siècle. L'église est toute proche du château, dont les origines présavoyardes pourraient remonter à cette époque.

⁴⁶ Document cité à la note 44.

⁴⁷ GREMAUD, *Documents*, vol. 2, n° 699.

⁴⁸ L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que Leytron était une grande paroisse, dont Iséribles s'est détaché en 1264 (document cité à la note 47).

⁴⁹ Sur l'histoire de Saillon, voir *Bourg et château, passim*.

⁵⁰ J.-J. DE QUARTÉRY, *Caliope libri secundi Vallesiae sacrae et profanae, seu Pantheon annotationum a Christo passo usque ad tempora Adriani III de Riedmatten IIII* (manuscrit du milieu du XVII^e siècle, aux Archives d'État de Fribourg, fonds Gremaud, Valais, n° 8), pp. 247-260 (analyse de la visite épiscopale du diocèse de Sion en 1444 et dans les années suivantes, par l'évêque Guillaume de Rarogne ; document actuellement disparu ; pour Saillon, voir p. 252).

⁵¹ Première mention en 1331 (AEV, AV 10/1, n° 19, *subtus villam anticam Sallionis*). La zone désignée par ce toponyme se trouve sur la rive gauche de la Salentze : *apud villam antiquam Sallionis ultra Sallenchiam* (AEV, Rz 107, fol. 36^r, en 1372), ou *subtus villam antiquam Sallionis, ... juxta ... cursum aque Sallenchie ex occidente* (AEV, AV L 352, fol. 377^r, en 1471). Elle s'étend sur la partie supérieure du cône d'alluvions, notamment près des moulins, dont le souvenir demeure dans le toponyme « Les Moulins », à la sortie de la rivière sur le cône : *versus villam antiquam Sallionis, prope molendinum Sallionis* (AEV, AV L 335, fol. 123^r, en 1449), ou *in Pratis de Sallanchiz* (soit au pied du coteau, sur la rive

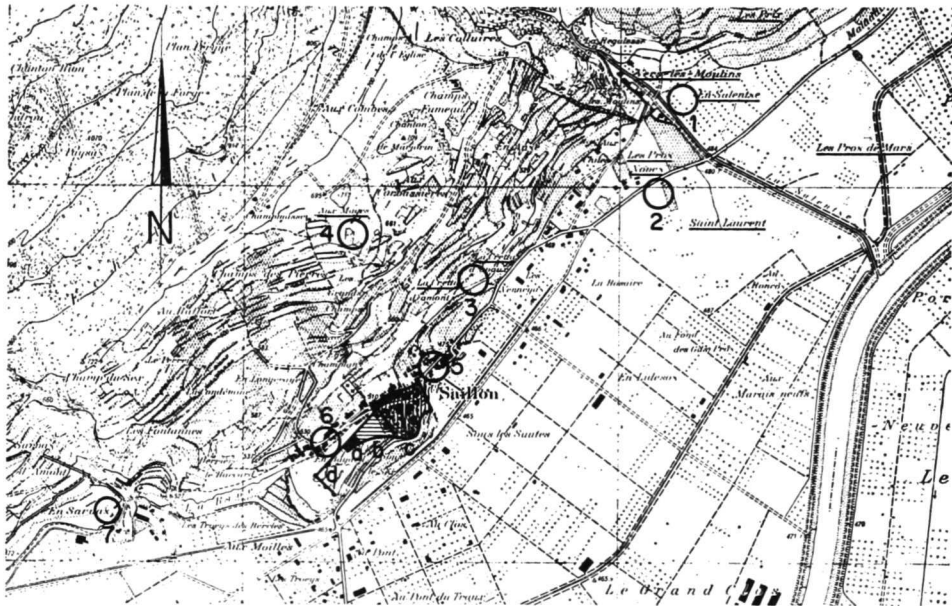
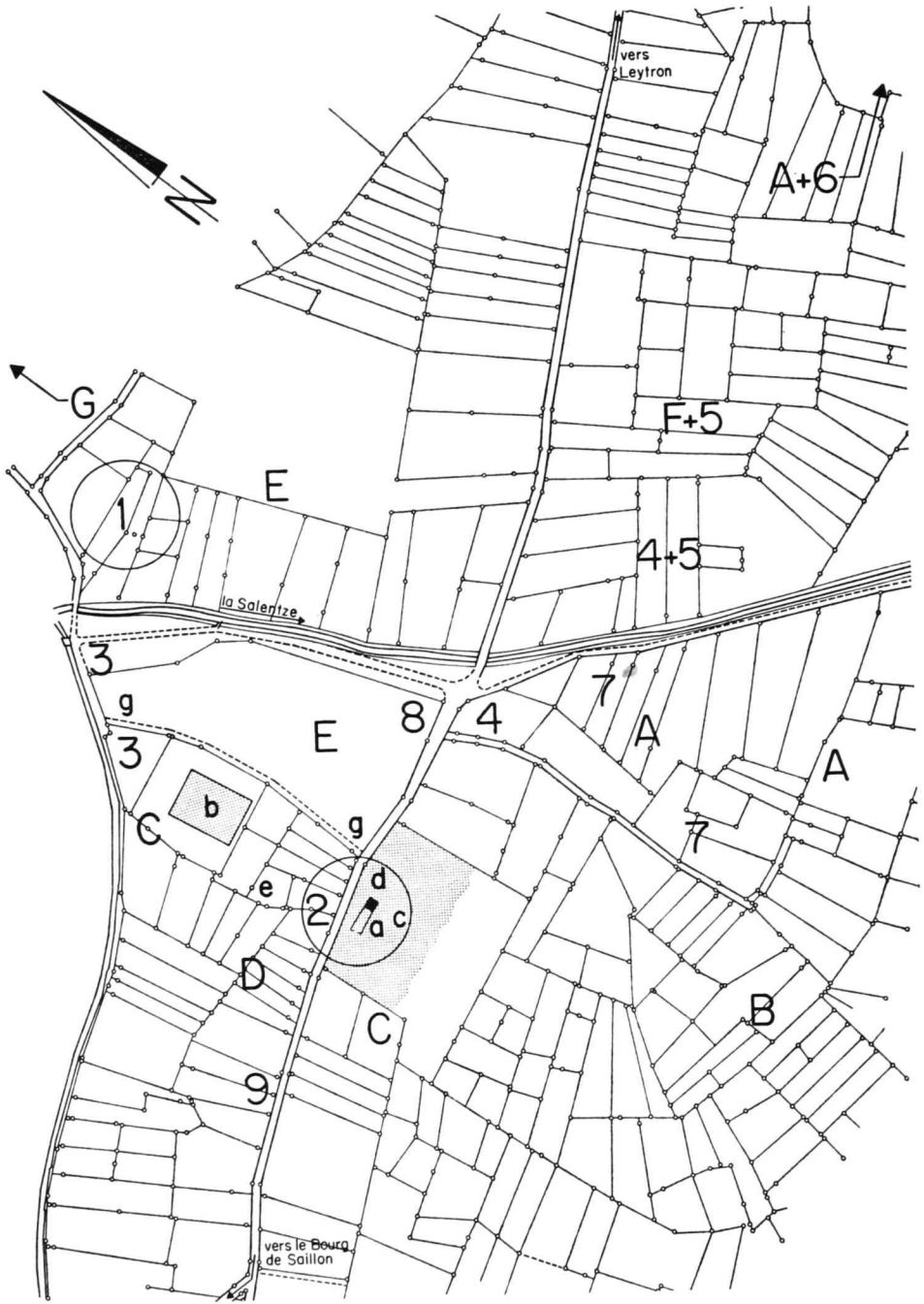


Fig. 3. — Château, bourg et villages de Saillon au moyen âge. Echelle 1:20 000.
 Château et bourg : a) château primitif (XI^e siècle) ; b) premier bourg (XI^e-XII^e siècle) ; c) agrandissement du bourg (XIII^e siècle) ; d) agrandissement du château et Tour Bayard (XIII^e siècle).
 Anciens villages : 1) Saillon ; 2) Saint-Laurent ; 3) Les Crêtes ; 4) Les Mages ; 5) La Crête (aussi le Bornel) ; 6) Les Chavannes ; 7) Sarvaz.

Fig. 4. — La région de Saint-Laurent. Echelle 1:4000
 (fond de plan : cadastre du XIX^e siècle).

Toponymes en usage à la fin du XIX^e siècle : A) Champex ; B) Les Proz ; C) Condémines ; D) Proz Novex ; E) Proz de la Salenze ; F) Proz de Mars ; G) Priz.
 Toponymes médiévaux : 1) A l'ancien village de Saillon ; 2) Au village de Saint-Laurent ; 3) Vers l'ancien village de Saillon ; 4) Vers le village de Saint-Laurent ; 5) Sous l'ancien village de Saillon ; 6) Outre l'ancien village de Saillon ; 7) Sous le village de Saint-Laurent ; 8) Vers le village ; 9) Vers le village (ou la ville) de Saillon.

a) Ancienne église Saint-Laurent ; b) ruines romaines (1945) ; c-d) terrains à ruines romaines ; e) survivance des alignements romains dans le cadastre ; g-g) ancien chemin de Saint-Laurent aux moulins (tracé probable ; Vers les Moulins, voir fig. 3).



le village de Saillon, qualifié d'« ancien » par rapport au bourg, et peut-être aussi par rapport à un « village de Saint-Laurent » (*villa Sancti Laurentii* ; fig. 3, 2 et fig. 4, 2) dont les textes révèlent l'existence près de l'église⁵². Il est lui aussi abandonné, bien que sa désertion paraisse moins ancienne ; quelques granges s'y trouvent encore au XIV^e et au XV^e siècle, qui pourraient être d'anciennes habitations transformées en ruraux⁵³ : les textes ne mentionnent en effet aucune trace d'anciennes maisons (« chesaux » ou « murasses »...). D'autres hameaux sont encore habités, telle la Sarvaz (fig. 3, 7), ou ont été transformés en quartiers ruraux du bourg : c'est le cas des Chavannes (fig. 3, 6) et de la Crête (ou Bourneau ; fig. 3, 5)⁵⁴. D'autres ont disparu : les Mages (fig. 3, 4) et les Crêtes (fig. 3, 3) ne subsistent que comme toponymes⁵⁵. A cela s'ajoute peut-être un petit bourg (fig. 3, b) dans l'enceinte du château des seigneurs de Saillon (fig. 3, a)⁵⁶.

La fondation ou le développement d'un bourg fortifié dans le territoire d'une paroisse n'entraînent généralement pas le transfert de l'église dans l'enceinte ; on pallie l'éloignement du sanctuaire paroissial par la construc-

gauche), *anthyquitus apud villam anthicam de Sallion, ultra aquam Sallenchie, juxta ... quandam viam de novo factam, tendentem in campis de Pryz* (les champs de Pryz se trouvent sur les premières pentes du coteau, au-dessus des « Prés de la Salentze » déjà mentionnés), *superius* (AEV, AV 11/18, n° 7). Noter que le cône de la Salentze, aujourd'hui planté en vignes, était au bas moyen âge, occupé par des prés, avec quelques vignes dans la partie supérieure. On trouvera de plus amples détails dans un rapport déposé dans les archives de notre Service, accompagnant le rapport de fouilles (C 119/2010). Noter aussi la proximité de ce village ancien de *Saillon* et de la rivière *Sallentze*, née sous la Frête de *Saille* et coulant par le Vallon de *Saille* !

⁵² Première mention en 1372 (AEV, Rz 107, fol. 35r, *apud villam Sancti Laurentii*). Le nom même du village suffit à fixer sa position autour ou à proximité immédiate de l'église paroissiale. Le fait que certains notaires parlent simplement du village donne à penser qu'à la fin du XIV^e siècle au moins, Saint-Laurent avait succédé à la *villa antiqua* comme village rural principal (*apud villam, prope ecclesiam Sancti Laurentii* ; AEV, Rz 107, fol. 29r, en 1372).

⁵³ En 1372 : AEV, Rz 107, fol. 29r (deux granges) ; en 1449 ; AEV, AV L 335, 210r et 210v (deux granges) ; en 1471 : AEV, AV L 352, fol. 480r et 489r (deux granges). Noter qu'en 1372 et en 1449, il peut y avoir existé là plus de deux granges : les reconnaissances dont nous disposons sont en effet très incomplètes.

⁵⁴ A la fin du XIII^e siècle, plusieurs personnes portent le nom de ces hameaux ; soit elles, soit leurs ancêtres devaient probablement en venir. Pour la Sarvaz, voir AASM, MM, n° 750 ; pour les Chavannes, voir AASM, MM, n° 799 ; pour la Crête (ou Bourneau ; à ne pas confondre avec Les Crêtes), voir *Bourg et Château*, t. I, p. 54 (Antoine de *Cresta alias Romanodi*).

⁵⁵ Certains habitants du bourg portent, à la fin du XIII^e siècle, le nom de ces hameaux. Pour les Mages, voir AASM, MM, n° 324 ; pour les Crêtes, voir *ibidem*, n° 750.

⁵⁶ Les maisons que l'on rencontre à la fin du XIII^e siècle *in castro*, et non comme d'autres *in burgo*, pourraient en être les restes : maison *in castro de Salyone, juxta domum porterie* (AASM, MM, n° 323, en 1277) ; maison *in castro de Salyun, juxta domum Varnerii dicti Lyonar* (*ibidem*, n° 452, en 1273) ; maison et chesal *in castro Salyonis, inter carreriam per quam itur superius versus castrum Sallyonis ex una parte, et carreriam per quam itur versus domum de Mar ex altera* (*ibidem*, n° 1037, en 1287). Ce petit bourg se situait peut-être au pied du château, dans la pente sur laquelle sont bâties l'église et la cure (derrière laquelle affluent plusieurs murs relativement minces).

tion d'une chapelle en ville⁵⁷. Le bourg de Saillon, dont les comtes de Savoie, propriétaires de la seigneurie depuis la première moitié du XIII^e siècle, avaient cherché à favoriser l'essor, n'échappe pas à cette règle⁵⁸.

Il est curieux en revanche que la politique de développement des comtes de Savoie n'ait pas provoqué un agrandissement de l'église Saint-Laurent. Il semble que, à cause de la relative pauvreté de la région et de la mauvaise situation du bourg par rapport à la grande route de la Vallée, Saillon n'a jamais acquis l'importance que ces projets prévoyaient. Les franchises octroyées en 1271⁵⁹ n'ont pas provoqué un afflux d'étrangers entreprenants : si l'on constate bien, à la fin du XIII^e siècle, la présence de quelques Vaudois et Chablaisiens, on rencontre surtout des personnes venues des villages de la châtelainie et de ses environs immédiats⁶⁰. Le bourg ne se peuple donc pas par apport lointain, mais par concentration de la population locale, entraînant la disparition de l'« ancien village de Saillon », du « village de Saint-Laurent » et d'autres hameaux secondaires. La petite église paroissiale suffit donc à une population faible et qui ne cesse de décroître jusqu'au milieu du XV^e siècle⁶¹. Une reprise démographique intervient alors, qui explique peut-être la construction de la chapelle Saint-Sulpice dans le bourg, remplaçant la

⁵⁷ Voir par exemple les villes de Morges (dans la paroisse de Joulens), de La Sarraz (dans la paroisse de Saint-Didier) et de Coppet (dans la paroisse de Commugny), ainsi que les bourgs de Chillon (dans la paroisse de Montreux) et des Clées (dans la paroisse de Lignerolle) ; toutes ces agglomérations possèdent, au moyen âge, une chapelle desservie par le curé de la paroisse dans laquelle se trouve le bourg. En revanche, les villes de Gruyères et de Romont ont été rapidement érigées en centres paroissiaux. Nous ignorons le mode de répartition des offices entre l'église Saint-Laurent et la chapelle Saint-Sulpice du bourg.

⁵⁸ Le château a sa chapelle, dédiée à saint Michel, mentionnée entre 1433 et 1441, mais sans doute bien plus ancienne (voir O. DESSEMONTET, *François Bouvier, bailli du Chablais de 1433 à 1441*, dans *Vallesia*, t. XXXIII, Sion, 1978, p. 237 ; voir aussi AEV, AV L 352, fol. 367^v, en 1471). En 1454, l'hôpital comporte une chapelle Sainte-Apolline (sur sa situation, voir *Bourg et château*, t. I, p. 82) ; à cette date, les bâtiments tombent en ruine et doivent être rebâties (ACS, tir. 58, n° 16 ; lettre du doyen Anselme de Fausonay au curé de Saillon). La chapelle est reconstruite sur un autre emplacement, au-dessous de l'église paroissiale actuelle ; elle est qualifiée de « récente » en 1471 (AEV, AV L 352, fol. 388^r et 455^r). Lors de sa consécration en 1479 par l'évêque Walter Supersaxo (AES, tir. 186, n° 111), elle est dédiée à saint Sulpice, saint Laurent et saint Théobald ; en 1606 (acte de visite épiscopale mentionné à la note 22), elle est sous le vocable de saint Michel (patron de la chapelle castrale) et de saint Sulpice. Cette chapelle ne sera désaffectée qu'en 1740, lors de la consécration de l'église paroissiale du bourg (DE RIVAZ, *Opera*, VII, p. 558). Le plan et une partie des volumes de l'édifice sont encore visibles (*Bourg et Château*, t. I, pp. 107-108). Noter enfin que le curé a sa maison dans le bourg en 1288 (AASM, MM, n° 847), en 1449 (AEV, AV L 335, fol. 110^v) et en 1471 (AEV, AV L 352, fol. 469^v). Il l'a habitée jusqu'à la construction de la cure actuelle, en 1744 (DE RIVAZ, *Opera*, VII, p. 558).

⁵⁹ *Bourg et château*, t. I, pp. 10 sqq.

⁶⁰ En plus des personnes mentionnées dans les notes 54 et 55, on rencontre des gens originaires de Montagnon, Produit et Dugny (AASM, MM, n° 440), de Vétroz (*ibidem*, n° 749). Les quelques « étrangers » mentionnés sont des Quartéry et des *Bochex*, venus de Saint-Maurice (*ibidem*, respectivement nos 1362 et 745), ainsi qu'un Nicolas de *Chillion* (*ibidem*, n° 751). A quoi s'ajoutent, dans la première moitié du XIV^e siècle, des prêteurs lombards (P. DUBUIS, *Lombards et paysans dans le vidomnat d'Ardon-Chamoson et dans la paroisse de Leytron, de 1331 à 1340*, dans *Vallesia*, t. XXXII, Sion, 1977, pp. 275-305).

⁶¹ En 1356, les hommes de Fully, de Riddes et de Leytron qualifient Saillon de *locus parvus et non publicatus, et forum modicum* (Archives communales de Leytron, déposées aux AEV, Pg 15).

chapelle de l'hôpital ⁶² : a-t-on reconstruit sur un autre emplacement dans le but de disposer de plus de place ? Le nombre des paroissiens paraît ensuite stable jusque vers le milieu du XVIII^e siècle. C'est à ce moment que l'on abandonne Saint-Laurent au profit d'une nouvelle église paroissiale dans le bourg. L'augmentation régulière de la population entraîne au XIX^e siècle la rénovation de la plupart des maisons, ainsi que l'agrandissement de l'église en 1935 ⁶³.

⁶² Voir note 58.

⁶³ Les données démographiques relatives à Saillon sont relativement riches, mais difficiles à interpréter. La population augmente régulièrement pendant tout le XIX^e siècle et jusqu'en 1960, passant de 124 habitants en 1796 (DE RIVAZ, *Opera*, VII, p. 552) à 852 en 1960 (*Annuaire statistique du canton du Valais*, Sion, 1974, pp. 48-49) ; depuis, la population tend à diminuer. Les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles restent muets à cet égard. J.-J. Bouquet (*Quelques remarques sur la population du comté de Savoie au XIV^e siècle d'après les comptes de subsides*, dans *Revue historique vaudoise*, t. 71, Lausanne, 1963, p. 78, tableau XX) a donné des chiffres pour la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e. Ils donnent l'impression d'une diminution par étapes. Il faut remarquer cependant que le caractère même de la source (impôts extraordinaires dont sont exemptés les foyers les plus pauvres) ne permet guère de considérer ces chiffres comme de pures données démographiques. Il est intéressant de constater par exemple qu'en 1444 (*Caliope*, cité dans notre note 50, p. 253), la paroisse compte 23 feux ; le compte de subside de 1446 en donne 13, chiffre qui représente sans doute les contribuables non exemptés. En 1471, 48 personnes reconnaissent tenir une maison (ou partie de maison) dans le bourg ; le compte de subside de 1465-1469 ne mentionne que 12 contribuables. Les 48 tenanciers de maisons de 1472 représentent entre 30 et 35 familles ; il y a donc, semble-t-il, une augmentation considérable depuis 1444. On notera d'autre part que la population du bourg en 1471 équivaut sensiblement à celle de la paroisse en 1796. Il semble que Saillon ait une évolution démographique analogue à celle que l'on constate en d'autres endroits du canton : nette diminution après la peste de 1348-1349 et ses résurgences des années 1360, reprise dans la seconde moitié du XV^e siècle, stabilité assez grande jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, puis augmentation régulière.